

AVIS DE LA MAIRIE

Inscription pour Colis de Noël du Département

Le Département des Bouches du Rhône, acteur principal de l'accompagnement social sur notre Territoire, met tout en œuvre pour assurer la solidarité envers tous ces citoyens et notamment les personnes du Bel Age.

Ainsi, comme chaque année, le Département octroie via les associations- un colis de Noël aux personnes de 60 ans et plus du département

Les critères d'obtention 2019 :

- Résider dans le Département des Bouches du Rhône
- Etre âgé d'au moins 60 ans

- Plafond de ressources :

➤ Pour une personne seule: ne pas dépasser 21 000 € nets annuels (1.5 fois le SMIC)

➤ Pour un couple : ne pas dépasser 35 000 € nets annuels (2.5 fois le SMIC)

Un seul colis par personne

Si vous désirez obtenir ce colis, venez-vous inscrire en mairie muni de votre avis d'imposition 2019

avant le VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019 .

A St Paul lez Durance, le 03/09/2019

